

**Grande interpellation avec demande de réponse écrite G-001004/2021
à la Commission**

Article 139 du règlement intérieur

Martin Hlaváček

au nom du groupe Renew

Objet: Flambée des prix des matières premières et des intrants dans le secteur agricole

La filière alimentaire européenne fournit quotidiennement une grande variété d'aliments de qualité aux 450 millions d'habitants de l'Union européenne. Toutefois, une combinaison de facteurs, dont la reprise des économies de l'Union, des États-Unis et de l'Asie ainsi que la perturbation de nombreuses chaînes d'approvisionnement dans le monde entier, provoque de vives tensions sur les marchés des matières premières et des intrants. Les prix de l'énergie, en particulier du gaz naturel, atteignent de nouveaux sommets, tandis que la forte augmentation du coût d'autres intrants, tels que les engrais, le carburant, l'électricité, les semences, les machines et les aliments pour animaux, a réduit la marge bénéficiaire des agriculteurs en deçà des niveaux acceptables.

Dans sa récente communication sur un plan d'urgence visant à garantir l'approvisionnement et la sécurité alimentaires en période de crise, la Commission a indiqué qu'elle entendait renforcer la préparation du système alimentaire aux crises grâce à la planification de mesures d'urgence et au mécanisme européen de préparation et de réaction aux crises de sécurité alimentaire. Cependant, les avantages d'une approche préventive semblent avoir été sous-estimés.

1. La Commission envisage-t-elle de s'écarter de son approche centrée sur la gestion de crise et de développer une stratégie globale orientée vers la prévention des crises de marché, compte tenu des compétences que lui confèrent les traités et l'organisation commune de marché unique, afin de permettre aux acteurs du secteur de mieux adapter leurs décisions aux évolutions attendues des marchés? Reconnaît-elle que la prévention et la préparation doivent aller de pair avec la gestion de crise pour éviter une nouvelle aggravation de la situation du marché ainsi que des retombées négatives sur les consommateurs, l'agriculture et le secteur alimentaire?
2. Dispose-t-elle d'une stratégie claire sur la façon dont ses politiques et ses objectifs actuels et futurs en matière agricole, environnementale et énergétique influenceront sur la capacité de l'Union à faire face et à réagir aux crises alimentaires?
3. A-t-elle mis en place des mesures concrètes pour répondre aux graves problèmes auxquels certains secteurs agricoles, en particulier le secteur de la viande porcine, sont confrontés avec la flambée actuelle des prix des intrants agricoles et les atténuer?